



REGLEMENT DU SABLOBUS (Association loi 1901)

Groupe scolaire de la Sablonnière



Le Sablobus est un système d'entraide de ramassage scolaire. Il est gratuit.
Il implique la participation active de chacun(e) d'entre nous.

QU'EST-CE QU'UN PEDIBUS ?

Le Pédibus est un ramassage scolaire qui se fait à pied. La caravane d'enfants est menée par les parents d'élèves (accompagnateurs) qui la prennent en charge à tour de rôle. Il accueille des enfants (passagers) en différents endroits de l'itinéraire (arrêts) selon un horaire fixe . . . Comme un vrai bus !

Les enfants vont ainsi ensemble de leur domicile à l'école, encadrés par les parents accompagnateurs.

L'itinéraire est établi en fonction des lieux d'habitation des enfants à « ramasser », avec des arrêts et des horaires fixés au préalable.

L'organisation et le fonctionnement du Pédibus incombent entièrement à l'association SABLOBUS et en aucun cas à l'école.

COMPOSITION D'UNE LIGNE : Une ligne, pour qu'elle puisse fonctionner, doit obligatoirement comporter :

- ◆ 2 adultes accompagnateurs pour 16 élèves, et 2 accompagnateurs remplaçants.
- ◆ 1 responsable / coordinateur par ligne (il est le référent pour les utilisateurs, il organise le roulement entre les accompagnateurs).

En cas de modification de ligne chacun en sera informé oralement et par écrit.

ENGAGEMENT DES ACCOMPAGNATEURS DU PEDIBUS :

Accompagnateur : personne qui emmène le groupe d'enfants en suivant la ligne de Pédibus jusqu'à l'école.

Chaque accompagnateur s'engage à :

- ◆ toujours emprunter le même trajet prédéfini, respecter les horaires de chaque arrêt Pédibus (le Pédibus part à l'heure et n'attend pas les retardataires),
- ◆ accompagner les enfants jusqu'à l'entrée de l'école ou le terminus de la ligne,
- ◆ recevoir les enfants avec bienveillance et créer un climat de sécurité pour les enfants qui prennent le Pédibus,
- ◆ répondre à la confiance que placent en eux les parents qui leur confient leur(s) enfant(s),
- ◆ faire respecter les engagements aux enfants et éventuellement aux parents,
- ◆ se munir d'un téléphone portable,
- ◆ avoir sur lui la liste des enfants inscrits, les coordonnées de leurs parents et des autres accompagnateurs,
- ◆ se munir du sac contenant l'équipement de fonctionnement (trousse de secours, porte bloc et stylo)
- ◆ les accompagnateurs ayant des enfants de maternelle s'engagent à accompagner le Pédibus, d'abord jusqu'à l'école élémentaire puis jusqu'à l'école maternelle, et à confier les enfants de l'école maternelle aux enseignants,
- ◆ les accompagnateurs ayant des enfants de maternelle s'engagent à aller les chercher à la sortie de leur classe,
- ◆ signaler tout problème repéré sur le trajet du Pédibus (signalisation défectueuse, élément dangereux, entrave au déplacement des enfants, comportement à risque...)
- ◆ **prévenir à temps en cas d'empêchement à tenir son rôle d'accompagnateur (pour la sécurité des enfants).**

ENGAGEMENT DES PARENTS CONFIAINT LEURS ENFANTS AU PEDIBUS : Chaque parent s'engage à :

- ◆ inscrire son (ses) enfant(s) à l'avance auprès du responsable de la ligne (sur fiche papier) et préciser le numéro de l'arrêt choisi (l'inscription se fait le vendredi pour la semaine qui suit),
- ◆ prévenir le responsable de la ligne si exceptionnellement son (ses) enfant(s) ne peut (peuvent) pas prendre le pédibus,
- ◆ attester d'une assurance (familiale ou scolaire habituelle) le couvrant en responsabilité civile et en individuelle-accident,
- ◆ participer activement au projet en assurant 2 trajets par semaine, en proposant un accompagnateur, en faisant connaître le Pédibus...
- ◆ respecter le code de la route, si les parents souhaitent suivre le Pédibus,
- ◆ faire porter à son (ses) enfant(s) l'équipement de sécurité (chasuble),
- ◆ respecter et faire respecter à son (ses) enfant(s) la charte d'engagement Pédibus,
- ◆ accepter la décision d'exclusion de son enfant pour mauvaise conduite,
- ◆ être responsable de son (ses) enfant(s) jusqu'au départ du pédibus, et au retour entre l'arrêt du Pédibus et le domicile,
- ◆ accueillir, au retour, son (ses) enfant(s) de maternelle obligatoirement à l'arrêt du Pédibus et accueillir également, au retour, son (ses) enfant(s) de l'élémentaire si précisé sur la feuille d'inscription.

CHARTRE DES ENFANTS PARTICIPANT AU PEDIBUS :

- ◆ j'arrive à l'avance à l'arrêt du Pédibus pour ne pas le manquer,
- ◆ je respecte les consignes du (ou des) accompagnateurs,
- ◆ je ne cours pas, je ne crie pas, je ne dépasse pas les autres,
- ◆ je respecte la cadence des enfants plus petits que moi,
- ◆ je suis plus grand, je donne la main à un enfant de maternelle,
- ◆ je ne gêne pas les autres et ne les mets pas en danger,
- ◆ je respecte le code de la route des piétons,
- ◆ j'utilise obligatoirement la chasuble,
- ◆ j'accepte d'être exclu(e) du groupe pour mauvaise conduite.

L'inscription au Pédibus entraîne obligatoirement l'acceptation de ce règlement.

Informez-vous, n'hésitez pas à contacter :

sablobus@free.fr ou site : <http://sablobus.free.fr>

Mme MGHALFI : 01 34 97 74 25 -- 06 70 21 08 07

Mme BARON : 01 34 77 34 20 -- 06 78 13 59 33